



Réunion publique PLU intercommunal

Présentation du Projet d'Aménagement
et de Développement Durables

Vendredi 29 septembre 2023 à 19h

Théâtre Roger Lafaille de Chennevières-sur-Marne
À suivre également en format visioconférence

ENTRÉE
LIBRE



Pour tout savoir sur le projet
de PLUi et la concertation,
connectez-vous sur

sudestavenir.fr

Avec GPSEA, participez à la construction du territoire de demain

Le PLUi, c'est quoi ?

Document réglementaire élaboré pour les 15 prochaines années, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal détermine les principes d'aménagement et de développement à l'échelle territoriale. À travers ce document, Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA) porte un projet politique ambitieux en faveur d'un développement maîtrisé et équilibré, adapté aux spécificités de son territoire, entre préservation du cadre de vie et renforcement de son attractivité.

Le PADD, c'est quoi ?

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables est une pièce obligatoire composant le PLUi. Il définit les orientations générales des politiques d'aménagement, d'urbanisme, de paysage, d'équipement, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, de préservation et de remise en état des continuités écologiques. Il permet également de définir une trajectoire concernant l'habitat, les transports et les déplacements, les réseaux d'énergie, le développement des communications numériques, les commerces, le développement économique et les loisirs.

Une concertation ouverte à tous

La concertation est l'occasion, pour le plus grand nombre, de s'informer sur le PLUi mais aussi de pouvoir contribuer à son élaboration. Elle s'est ouverte en juin 2023 avec une première réunion publique d'information.

Une nouvelle réunion publique dédiée cette fois-ci au Projet d'Aménagement et de Développement Durables est organisée le vendredi 29 septembre à 19h.

Toutes les informations relatives au PLUi sont disponibles sur sudestavenir.fr

Le dossier de projet de PLUi est consultable à ses différents stades d'élaboration.

Un registre de concertation, destiné à recueillir vos contributions, est disponible dans les locaux de Grand Paris Sud Est Avenir (Europarc, 39 rue Auguste Perret, 94046 Créteil) et dans chaque mairie des communes membres.

Vous pouvez également faire part de vos remarques à :



Monsieur le Président

de Grand Paris Sud Est Avenir
Europarc, 14, rue Le Corbusier
94046 CRETEIL Cedex



plui.concertation@gpsea.fr

